



La profession

L'agent(e) de montage et de câblage en électronique réalise manuellement ou à la machine le montage et l'interconnexion des composants électroniques sur tout type de supports (circuit imprimé, châssis intermédiaires...) entrant dans un ensemble plus important. Ses réalisations sont principalement construites à l'unité ou en petite série et sont destinées à des matériels industriels (aéronautiques, médicaux, télécommunications, automobiles...). Il peut aussi approvisionner, surveiller, régler, autocontrôler les postes ou machines de fabrication électronique et effectuer des réparations de cartes électroniques (remplacement de composants...).

→ Cet ouvrier qualifié peut travailler dans l'une ou l'autre des branches de l'industrie électronique : électronique grand public, électronique professionnelle, électronique militaire ou aéronautique.

Situation de travail

- En atelier, le travail se fera sur un poste de travail en lumière artificielle ou «naturelle».
- Le plus souvent assis(e), vous pourrez être amené(e) à travailler debout pour monter ou câbler de gros équipements.
- Vous pourrez être soumis(e) aux cadences de production.
- Le travail s'effectue soit sur de petites chaînes de montage, soit des postes de travail, appelant la polyvalence.
- Du fait de la miniaturisation des composants, vous devez avoir une bonne vue, bien distinguer les nuances de couleur, ne pas souffrir de tremblements, ou d'un handicap des membres supérieurs.

Profil des candidats

- D'un niveau fin de 3ème, vous recherchez un métier qui vous permette d'allier travail manuel et technique de précision.
- Meticuleux(se), rigoureux(se) et méthodique, vous êtes capable d'un travail précis.
- Vous saurez respecter les normes et procédures de fabrication.
- Vous serez amené(e) à travailler en équipe et à transmettre ou recevoir des consignes écrites ou orales.

Afin que la formation qualifiante puisse être suivie avec succès, **il est conseillé que le stagiaire suive une remise à niveau** au CRP (voir fiches dispositif préparatoire)

Autres accès à la formation

- Formation continue / Plan de Formation de l'entreprise
- Contrat de professionnalisation (Financement OPCA)
- Maintien dans l'emploi pour les Travailleurs Handicapés
- Formation pour les Emplois d'Avenir
- VAE / DIF / CIF



Infos pratiques

Formation dispensée au **CRP de Toulouse**

Formation de 1 900 heures dont 6 semaines de périodes en entreprise, à un rythme de 35 heures par semaine.

Accès sur décision MDPH (Centre de Rééducation Professionnelle)

Rémunération assurée par l'ASP et calculée de manière individuelle selon le passé professionnel de chacun

Pédagogie

Basée sur une formation pratique étayée par des apports théoriques, les méthodes pédagogiques retenues ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation professionnelle afin de lui permettre :

- d'acquérir progressivement la maîtrise des techniques.
- de développer au mieux son autonomie (organisation de son travail, planification et gestion des priorités...).

Programme

MODULE 1 : Équiper et réparer des cartes électroniques.

MODULE 2 : Câbler et interconnecter des cartes électroniques, des sous ensembles et/ou équipements électroniques.

Modules spécifiques abordés au CRIC

HABILITATION ÉLECTRIQUE

MODULE COMPLÉMENTAIRE DE THÉORIE DE BASE ÉLECTRONIQUE : Technologie des composants, procédure de fabrication, loi de base d'électricité et d'électronique, fonctionnement des composants électroniques d'un premier niveau.

Période en entreprise

Deux périodes en entreprise d'une durée totale de 6 semaines réparties tout au long de la formation permettent au stagiaire de prendre contact avec le milieu professionnel et de mettre en oeuvre les connaissances acquises en formation.

Placement

La recherche d'emploi s'effectue en collaboration avec l'Espace Ressources Emploi du Centre.

Validation

Titre professionnel de niveau V

Reconnu au niveau national et homologué par le Ministère du Travail

Centre de Rééducation Professionnelle - Toulouse

19, place de la Croix de Pierre - 31300 Toulouse

Tel : 05 62 48 40 00 - Fax : 05 61 42 54 65 - crp@cric.asso.fr

Notre Centre de Rééducation Professionnelle propose un accompagnement pédagogique et un suivi médico-psycho-social afin de donner aux stagiaires les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.



www.cric.asso.fr